

Politique migratoire: Ce qui reste à faire

- Renforcer les capacités des ONG pour favoriser une meilleure intégration des migrants
- Les communes appelées à s'impliquer davantage dans le processus
- L'approche sécuritaire préventive reste indispensable

LE Souverain l'a clairement rappelé lors du dernier discours à l'occasion de la fête de la Révolution du Roi et du peuple: le Maroc est l'un des «premiers pays du Sud à avoir adopté une politique solidaire pour accueillir les migrants subsahariens, selon une approche humaine intégrée, qui protège leurs droits et préserve leur dignité». Trois ans après le lancement de la nouvelle politique migratoire, les départements impliqués dans cette opération se sont réunis, vendredi dernier, à Rabat, pour dresser le bilan des efforts menés jusque-là. L'idée est de «procéder à une évaluation des réalisations et d'identifier des pistes pour corriger les dysfonctionnements», selon Anis Birrou, ministre



L'opération de régularisation exceptionnelle des migrants en situation irrégulière au Maroc s'est soldée par l'octroi de cartes de séjour à plus de 23.000 personnes, dont l'essentiel est composé de Syriens, de Sénégalais et de Congolais (Ph. Bziouat)

moitié (43%) sont originaires de la Côte d'Ivoire et 13% de l'Irak. Aujourd'hui, au-delà des volets économiques et sociaux, la politique migratoire du Maroc devra être renforcée par l'intégration d'une approche sécuritaire, selon Boutayeb. Il a mis en garde contre les menaces que représente la connivence entre les réseaux d'immigration clandestine et ceux des autres trafics. D'où l'importance d'une stratégie sécuritaire visant la protection des frontières, le

accompagner les efforts d'intégration des migrants. «L'appui financier et matériel de ces ONG sera décisif», a-t-il dit. Surtout que la dynamique migratoire pose

de nombreux défis dans plusieurs pays, comme l'a rappelé Mahjoub El Haiba, délégué interministériel aux droits de l'homme. En tête, la problématique de la montée du racisme, de la xénophobie et des replis identitaires, a-t-il précisé.

Parallèlement, la consolidation du modèle marocain de politique migratoire pose d'autres challenges, dont celui de son déploiement territorial. «Les communes ont un rôle central à jouer dans la mise en œuvre effective et l'ancrage territorial durable des nouvelles politiques d'intégration», fait-on savoir. Un diagnostic a été déjà réalisé pour identifier les capacités des communes dans ce domaine. Un projet pilote portant sur 10 communes a été lancé pour la période 2015-2017. «Si des initiatives d'intégration ont été relevées dans toutes les communes, le niveau de synergie et de mutualisation des expériences reste faible», selon le département des Affaires de la migration. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Appui onusien

RABAT vient de signer, vendredi, à Rabat, un accord avec l'Organisation internationale des migrations. Il vise le lancement d'un programme conjoint en appui à la stratégie nationale d'immigration et d'asile. Cet accord devra se traduire par la mobilisation de 13 millions de dollars d'ici 2021, pour financer les efforts de renforcement des capacités des autorités marocaines. Cela concerne plusieurs aspects de cette stratégie, dont la gouvernance, l'éducation, l'insertion professionnelle... Des agences des Nations unies, comme le BIT, le HCR, ONU-Femmes, Pnud... se sont aussi engagées à accompagner cette dynamique à travers l'articulation de leurs mandats et expertises avec les objectifs de la stratégie nationale d'immigration et d'asile. □

chargé des MRE et de la Politique de la migration. A ce jour, l'opération exceptionnelle de régularisation des migrants en situation irrégulière au Maroc s'est soldée par l'octroi de cartes de séjour à plus de 23.000 personnes, soit 83% des demandes déposées auprès des commissions régionales, a indiqué Noureddine Boutayeb, secrétaire général du ministère de l'Intérieur. La priorité a été donnée aux femmes et aux enfants, ainsi qu'aux personnes atteintes de maladies chroniques. Les personnes concernées par cette opération de régularisation sont originaires de 112 pays. Plus de 23% de ces migrants sont des Syriens, 21% des Sénégalais, 11% des Congolais et 9% des Ivoiriens. Parallèlement, 680 cartes d'asile ont été accordées à des réfugiés, dont près de la

renforcement du contrôle du littoral et des opérations maritimes, en plus de la consolidation des contrôles dans les forêts, selon le SG du département de l'Intérieur. Une stratégie déjà en vigueur depuis 2013. Elle a permis le démantèlement de 320 réseaux d'immigration clandestine, l'avortement de 126.000 tentatives d'entrée illégale au territoire marocain et 190 attaques collectives contre les postes frontières de Sebta et Melillia. La garantie d'une meilleure intégration des migrants dans la société marocaine constitue un autre défi à relever. Sur ce point, le rôle des ONG est indispensable dans la prochaine étape, comme l'a signalé Driss El Yazami, président du CNDH. Il a appelé à une plus grande implication de l'Etat dans le renforcement des capacités des associations, qui devront

groupe
ECO•MEDIAS

Recherche dans le cadre
de son développement

CORRESPONDANT REGIONAL (H/F)

PROFIL :

De formation supérieure (Economie / Gestion / Droit / Finances / Journalisme), vous justifiez d'une première expérience média réussie. Vous êtes curieux, persévérant, rigoureux, parfaitement francophone et disposez d'une bonne culture générale. Vous avez de plus, un très fort esprit d'initiative, le sens du travail en équipe et êtes doté d'un excellent relationnel.

MISSIONS :

Correspondant de nos rédactions (L'Economiste / Assabah et Atlantic Radio), vous aurez en charge la couverture et le traitement de l'information régionale, à partir de Taza, Berkane, Nador, Tétouan, Ouarzazate, Laâyoune ou Dakhla.

Nous vous offrons, outre une rémunération attractive et une formation performante, la possibilité de vous investir et d'évoluer au sein d'un groupe leader en pleine expansion.

Envoyer votre CV & lettre de motivation +
photo par mail: redaction@leconomiste.com

groupe
ECO•MEDIAS
L'ECONOMISTE **الخبير** L'ECONOMISTE **الخبير**